

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Auto-Developpement Afrique**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Adresse : Rue Jean-Baptiste Lepage

N° : 45

Boîte :

Code postal : 1150

Commune : Woluwe-Saint-Pierre

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0408.095.925

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

29-08-2011

COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

15-06-2022

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

Exercice précédent du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-ASBL 6.1.1, A-ASBL 6.1.3, A-ASBL 6.2, A-ASBL 6.3, A-ASBL 6.5, A-ASBL 6.7, A-ASBL 7, A-ASBL 8

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT
UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

Casier Frédéric

Lenneke Marelaan 40
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

Labeuw Gilles

Avenue Henri Feuillien 19
1083 Ganshoren
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

Levie Gérard

Rue Paul Leduc 29
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

Leflere Luce

Rue du Long Chêne 64
1970 Wezembeek-Oppem
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Président du Conseil d'Administration

Drouart Marie-France

Rue Cyriel Buysse 24
BELGIQUE

Début de mandat : 2017-04-24 Fin de mandat : Administrateur

Rucquoy Nathalie

Rue Driesbos 32
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur délégué

Cartuyvels Paul

Rue de Bonlez 16
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

De Patoul Serge

La Venelle 15
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

Caprasse Véronique

Rue Esselveld 14
1950 Kraainem
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

DGST & Partners - réviseurs d'entreprises (B00181)

0448497712

Avenue Van Becelaere 27/a

1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

Mme LEHAR

Représenté directement ou indirectement par :

LEHAR Christel

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:

- A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28		
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	0	0
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>168.594</u>	<u>273.023</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	3.052	3.706
Stocks		30/36	3.052	3.706
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	125.230	187.645
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	125.230	187.645
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	36.448	80.381
Comptes de régularisation		490/1	3.864	1.291
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	168.594	273.023

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>73.599</u>	<u>81.958</u>
Fonds de l'association ou de la fondation	6.2	10		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.2	13		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	73.599	81.958
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	6.2	16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>94.995</u>	<u>191.065</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	46.710	36.892
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	28.866	6.768
Fournisseurs		440/4	28.866	6.768
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	11.114	9.611
Impôts		450/3		50
Rémunérations et charges sociales		454/9	11.114	9.561
Autres dettes		48	6.729	20.512
Comptes de régularisation		492/3	48.285	154.173
TOTAL DU PASSIF		10/49	168.594	273.023

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)	9900	429.880	578.214
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		2.076
Cotisations, dons, legs et subsides		73	479.691	624.589
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	53.480	48.459
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	90.340	75.455
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/9		
Autres charges d'exploitation		640/8	342.195	468.611
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	4.293	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-6.948	34.147
Produits financiers		6.4 75/76B	8	16
Produits financiers récurrents		75	8	16
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		6.4 65/66B	1.420	9.387
Charges financières récurrentes		65	1.420	1.387
Charges financières non récurrentes		66B		8.000
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-8.359	24.777
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-8.359	24.777
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-8.359	24.777

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	73.599	81.958
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	-8.359	24.777
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	81.958	57.182
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves	791		
Affectation aux fonds affectés et autres réserves	691		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	73.599	81.958

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	2.540
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	2.540	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	2.540
Mutations de l'exercice			
Actés	8279		
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	2.540	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	<u>0</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	0	

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	2	2
76		
(76A)		
(76B)		
66	4.293	8.000
(66A)	4.293	
(66B)		8.000
6502		

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

ENTITÉS LIÉES OU SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Honoraires Commissaire 2021 - TVAC

Honoraires Commissaires - Audit DGD 2021 - TVAC

Exercice
2.737
1.089

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Exercice

RÈGLES D'ÉVALUATION

ADA ASBL

Depuis l'exercice 2015, le CA a décidé de prélever systématiquement sur les fonds affectés le montant nécessaire afin d'apurer le montant de la perte reportée.

RÈGLES D'ÉVALUATION**ACTIF :****II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale d'acquisition et amorties linéairement en 3 ou 5 ans.

III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles (immeubles, installations, machines et outillages, mobilier et matériel de bureau, matériel roulant) sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale d'acquisition et amorties linéairement comme indiquées ci-dessous :

Taux

- Immeubles et constructions 3 % à 10 %
- Installation 10 %
- Mobilier et matériel de bureau 20 % à 25 %
- Matériel informatique 33 %
- Matériel roulant 2 roues 33%
- Matériel roulant 4 roues 20%

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties. Elles sont portées sous le poste concerné dès leur mise en fonction et amorties linéairement suivant les taux indiqués ci-dessous.

IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale.

VII. CRÉANCES

Les créances à un an au plus sont reprises à leur valeur nominale.

Les réductions de valeur seront éventuellement actées à la date de clôture de l'exercice lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable.

IX. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont reprises au bilan à leur valeur nominale.

* Remarques : Méthode de comptabilisation des dépenses des partenaires

APROJUMAP - DEVI - AMIZERO peuvent être considérés comme les mandataires de l'organisation ADA, ce qui explique que les dépenses adressées à ceux-ci soient reprises dans la comptabilité d'ADA.

Les dépenses des partenaires locaux liées aux projets sont comptabilisées en compte 64.

* Remarques : A partir de l'exercice 2016: Méthode de comptabilisation des droits sur subsides

En vertu du principe de prudence, seules les créances certaines et liquides sont enregistrées au bilan. Les créances conditionnelles ne peuvent donc pas être reprises au bilan ; elles sont reprises dans les comptes hors bilan. Etant donné que la créance de subsides est généralement conditionnelle ; elle ne pourra donc apparaître à l'actif du bilan que lorsqu'elle aura acquis un caractère certain et liquide (via notamment l'introduction d'une déclaration de créance).

Ainsi, les écritures comptables sont désormais les suivantes:

A la conclusion du contrat de subsides, on comptabilise :

Dr 416 @ Cr 493

Lors de l'introduction d'une déclaration de créance pour la première tranche, cette partie devient certaine et liquide et peut rester au bilan, le solde doit à la clôture de fin décembre être transféré hors bilan ;

On passera les écritures suivantes :

Dr 493 @ Cr 416

Dr 090 @ Cr 099

Cette façon de procéder n'a aucun impact sur les résultats de l'ONG.

Par contre elle est conforme au droit comptable belge et international et offre l'avantage important d'améliorer, souvent considérablement, le ratio de solvabilité de l'ONG

Impact 2021 : non comptabilisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration de créances pour un montant total de 0.00 euros.